



Journée de travail du 18 Mars 2009
JPA – FCPE – RFVE

Rythme de l'enfant et aménagement de la semaine scolaire

Nous sommes très inquiets quant à l'avenir de notre école publique. En effet la plupart des réformes engagées par le ministre de l'éducation nationale ne permettront pas réellement une amélioration de la réussite scolaire et éducative des enfants. L'école sur 4 jours, la diminution des RASED, la suppression de 13000 postes d'enseignants, la masterisation de la formation des maîtres et la fin des IUFM, la mise en place du droit d'accueil en cas de grève sont des mesures qui fragilisent tout autant le système éducatif que les enseignants. Elles ne portent pas un réel projet éducatif fondateur d'un renouvellement du système scolaire.

Après la suppression du samedi matin, la réduction à 24h de la semaine scolaire, la mise en œuvre de l'école sur 4 jours et l'introduction de 2h d'aide personnalisée, la réflexion sur le rythme des journées de l'enfant est plus que jamais nécessaire.

Cette journée de réflexion s'inscrit dans un contexte favorable à un autre aménagement de la semaine. Après la mise en place imposée sans concertation, du décret du 15 Mai 2008 instaurant une nouvelle organisation de la semaine scolaire, de nombreuses municipalités (Lille, Brest, Angers Mulhouse, Belfort et Grenoble) ont engagées des démarches de concertation avec les différents acteurs de l'éducation : enseignants, syndicats, fédérations, association, personnels communaux et parents d'élèves.

Nous pensons que la semaine de 4 jours accroît les difficultés plutôt que de les résoudre. Cependant après une réelle concertation avec les parents et tous les acteurs éducatifs nous pouvons réaménager la semaine scolaire en étalant les temps d'enseignement sur 4,5 jours et en proposant des activités péri scolaires de qualité. Les conseils d'écoles peuvent s'émanciper, acquérir une réelle capacité de réflexion, de négociation et d'autonomie. Nous pouvons prendre en compte le rythme de la famille et requestionner l'étalement des vacances sur toute l'année.

L'enjeu des années futures est d'investir l'éducation. Les villes, les associations, les professionnels de l'éducation et les parents disposent d'un potentiel d'initiatives, d'intervention et d'expériences qui leur permettent de mettre en place des démarches éducatrices conduisant à la formation du citoyen. C'est l'ambition du rendez-vous des assises de l'éducation qui se tiendront le 6 Juin à Paris.

Nous devons faire des propositions qui jettent les bases d'un grand projet national pour l'éducation, pour l'enfance et la jeunesse, qui redonne espoir et mobilise ensemble tous les acteurs éducatifs.

Paul BRON
Adjoint au Maire de Grenoble, chargé de l'éducation
Réseau Français des Villes Éducatrices